



Poste	: Chargé.e.s de Protection de l'Enfant
Unité de Gestion	: PACOPE-SPE
Lieu d'Affectation probable	: Tahoua
Nature du Contrat	: CDD (12 mois)
Superviseur Direct	: Coordonnateur Local PACOPE-SPE
Instruction additionnelles	: Coordinateur National PRF
Date de clôture	: 25/07/2023 à 23 h 30 mn.

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants International est une Organisation Internationale de développement social qui œuvre pour la satisfaction des besoins et la protection des droits de l'enfant orphelin et vulnérable. Représentée dans 137 pays à travers le monde, elle est implantée au Niger depuis 1989 à travers SOS Villages d'Enfants Niger.

Pour l'exercice de ses activités sur le territoire nigérien, SOS Villages d'Enfant au Niger est engagé dans le processus de recrutement d'un(e) professionnel(le) motivé(e) et dynamique pour pourvoir au poste de **Chargé de Protection de l'Enfant** pour le compte du **PACOPE-SPE (Programme d'Accompagnement des Communautés pour la Protection d l'Enfant)** et les **systèmes de protection de l'enfant(PACOPE-SPE), mis en œuvre jusqu'en 2026.**

Ce programme fait partie d'un groupe de douze (12) programmes sur fonds institutionnels qui visent le renforcement de capacités de prise en charge des besoins essentiels des enfants de familles bénéficiaires, ainsi que l'employabilité des jeunes et le renforcement de structures communautaires et de partenaires du système national de protection de l'enfant pour la protection de tous les enfants des zones d'intervention des programmes.

Résumé du poste

Placé sous la supervision hiérarchique directe du Coordonnateur local du PACOPE-SPE, le **Chargé de Protection de l'Enfant** a comme tâche principale de planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer l'ensemble des activités en lien avec la politique SOS de protection de l'enfant et de l'approche communautaire en protection de l'enfant. Le **Chargé de Protection de l'Enfant** planifie, met en œuvre, suit et évalue l'ensemble des activités en lien avec l'économie des ménages conformément à la stratégie d'autonomisation des familles.

1. Domaine d'intervention et responsabilités

- Participer à la planification, à la mise en œuvre sur le terrain d'activités de sensibilisation, de formation et de renforcement de capacités des groupes ciblés dans la communauté ;
- Former des structures communautaires en Protection de l'Enfant (Clubs d'enfants, Comités locaux de protection, cadres de concertation pour la protection) à l'approche communautaire, à la gouvernance, à l'identification, au référencement, à la gestion et au suivi de cas de VAEN, ceci en collaboration avec les acteurs locaux de la protection ;
- Assurer le suivi de proximité, l'appui-conseil et l'orientation aux membres des structures communautaires pour la mise en œuvre des initiatives en faveur de la promotion des droits de l'enfant, de la protection et l'éducation parentale, des pratiques essentielles, de la prévention des VAEN et de la protection de l'enfant ;

- Proposer des démarches méthodologiques aux structures communautaires pour la mobilisation communautaire autour des initiatives en faveur de la protection ;
- Identifier les acteurs de la protection et faciliter leur mise en collaboration avec les groupes communautaires accompagnés ;
- Appuyer les initiatives communautaires de mobilisation de ressources pour faciliter la prise en charge des besoins d'enfants survivants de violences, abus, exploitation et négligence (VAEN) ou d'autres enfants ayant des besoins en protection ;
- Participer à l'analyse continue des progrès en protection de l'Enfant et à documenter les résultats obtenus en faveur de capacités renforcées des familles et structures communautaires pour la protection des enfants, la prévention et la gestion des cas de VAEN selon les normes établies.
- Participer à l'identification des enfants/familles vulnérables avec la communauté et aux études de base concernant le programme.

2. Principales tâches

Planification

- Participe au sein de l'équipe à l'exercice de planification annuelle et à la préparation du budget, en proposant des activités en lien avec les résultats d'extrants ;
- Participe à l'exercice de révision à mi-parcours de la planification et du budget pour la composante de la protection de l'enfance ;
- Propose une programmation par trimestre et la traduit en programmation mensuelle et hebdomadaire, tenant compte de la disponibilité des groupes cibles sous sa responsabilité et de leur horaire de rencontre ;
- Participe aux réunions d'équipe pour la planification, le suivi des progrès

Finances

- Rédige des termes de référence pour la réalisation de ses activités pour validation par la Coordonnation Locale, incluant les demandes d'avance selon les procédures en vigueur
- Exécute les activités conformément au budget approuvé, fournit une justification de ses dépenses à la comptabilité conformément aux échéances

Mise en œuvre des activités

- Sensibilise les tuteurs/tutrices et effectue des visites à domicile pour apprécier avec la famille la mise en application des acquis en éducation parentale, pour le suivi scolaire et pour améliorer la participation des enfants et la prise en charge effective de leurs besoins essentiels
- Accompagne les communautés pour la mise en place/dynamisation de structures communautaires de protection y compris les clubs des enfants ;
- Assure la formation des membres des familles, des comités de protection des enfants et des clubs des enfants sur les thématiques en lien avec le programme ;
- Fournit des conseils et des orientations aux familles ciblées, aux comités et aux clubs des enfants pour le renforcement de la participation des membres de la communauté et des enfants dans l'élaboration des plans d'action participatifs, la promotion des droits de l'enfant, la prévention et la protection ;
- Assure l'appui-conseil aux comités et aux clubs d'enfants pour la mise en œuvre correcte des activités de leurs plans d'action ;
- Fournit des conseils et des démarches pour l'identification et le signalement des enfants survivants de VAEN et/ou ayant des besoins spécifiques en protection ;
- Assure le suivi de proximité et l'appui-conseil pour la bonne gouvernance, l'animation et le fonctionnement des comités et des clubs des enfants ;

- Actualise la cartographie des acteurs intervenant en protection et favorise leur mise en réseau ;
- Assure l'appui-conseil et l'orientation aux comités et aux clubs des enfants en vue de faciliter leur collaboration avec des acteurs intervenants en protection, ainsi que pour la mobilisation des ressources pour le soutien aux initiatives communautaires ;
- Réalise les activités d'IEC et assure le suivi-post animation pour la mesure des changements de comportements favorables à la prise en compte des enfants par les tuteurs/familles
- Appuie les comités de protection et les clubs des enfants dans la gestion des cas, la documentation des cas de VAEN, ainsi que le rapportage sur ces activités ;
- Apporte des conseils et orientations pour soutenir des initiatives de plaidoyer portées par des structures communautaires et des clubs des enfants

Suivi-évaluation

- Effectue une collecte de données dans les familles et auprès des structures communautaires pour mettre à jour périodiquement une base de données sur les indicateurs de résultats ;
- Contribue à l'analyse des progrès et à la mesure des indicateurs de résultat, et aux missions de supervision/ monitoring
- Produit un rapport mensuel précisant l'analyse des progrès et les difficultés rencontrées concernant les groupes cibles en PE, participe à la rédaction de PV de réunions de coordination et rapports de formation ;
- Contribue à la rédaction de rapports d'avancement semestriels du programme pour sa composante PE (suivi trimestre et rapports semestriels/annuels) à l'analyse et à la justification des écarts du suivi financier

Capitalisation des bonnes pratiques

- Participe à la documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre du programme en y associant les bénéficiaires ciblés par l'exercice de capitalisation
- Coanime des focus group pour le partage d'expériences associées à la démarche de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises

3. Responsabilités en matière de sauvegarde de l'enfant :

- Collabore avec la coordination nationale de Sauvegarde de l'Enfant sur toutes les questions liées à la sauvegarde de l'enfant ;
- Participe aux formations en sauvegarde de l'enfant y compris les formations en ligne développées par SOS Villages d'Enfants et met en œuvre les acquis des formations ;
- Signale les abus sur enfants conformément au dispositif en vigueur à SOS Villages d'Enfants Bénin ;
- Fournit un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- S'approprie des normes SOS en matière de sauvegarde de l'enfant, de prévention de l'exploitation sexuelle et du harcèlement sexuel, le Code de conduite et s'y conforme.

4. Responsabilités liées à la Prévention du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels (HEAS)

- Participe aux formations en sauvegarde et Harcèlement sexuel développées par SOS Villages d'Enfants et met en œuvre les acquis des formations ;
- Signale toute allégation de harcèlement sexuel conformément au dispositif en vigueur à SOS Villages d'Enfants.

5. Qualifications et compétences

Le (la) candidat(e) doit :

- Être titulaire du diplôme de technicien supérieur de l'action sociale ou d'un Bac +3 en Sciences sociales (sociologie, éducation spécialisée) ou être titulaire d'un diplôme assimilé ;
-
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans le domaine social notamment dans la protection de l'enfant, soit en développement communautaire dans une ONG nationale ou internationale incluant une expérience de travail avérée avec les enfants;
-
- Avoir une expérience de formation et d'animation d'activités de sensibilisation auprès d'un public peu scolarisé sur des thématiques liées à la protection de l'enfant
- Une pratique de travail inspirée des approches participatives et axée sur l'inclusion et le genre ;
- Une expérience d'appui organisationnel et de renforcement de capacités de structures communautaires ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment les logiciels de la suite MS Office et avoir une expérience pour l'utilisation de bases de données ;
- Bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée
- Maîtrise d'au moins une ou plusieurs langues couramment parlées dans la Région;

Attitudes et qualités personnelles

- Être en bon état de santé (validé par un certificat médical datant de moins de trois mois) ;
- Avoir un casier judiciaire vierge datant de moins de trois mois ;
- Adhérer aux valeurs de SOS Villages d'Enfants.
- Avoir une très bonne compréhension et connaissance des processus de développement de type en psychosocial et communautaire ;
- Être patient et capable d'agir avec calme face à des situations difficiles ;
- Avoir le sens de l'écoute et une capacité de tenir compte des points de vue différents du sien;
- Savoir faire preuve de discrétion, de courtoisie et d'intégrité ;
- Être ouvert.e à l'apprentissage et au développement personnel continu ;
- Ne pas avoir été impliqué.e dans un incident de sauvegarde de l'enfant et/ou d'abus, de harcèlement sexuel en tant qu'auteur.
- Tolérance vis-à-vis de la diversité culturelle et religieuse

Comment postuler ?

Merci de bien vouloir enregistrer votre candidature en ligne en utilisant le lien suivant :

[Lien d'enregistrement des candidatures](#)

Les candidats doivent envoyer également et systématiquement après l'enregistrement de leurs candidatures en ligne et en français : leurs CV à jour , une lettre de motivation, au moins 3 références professionnelles dont un RH et deux superviseurs hiérarchiques qui ne doivent pas être des parents ou amis, les copies certifiées conforme du ou des diplômes, le casier judiciaire datant de moins de 3 mois, la carte d'inscription à l'ANPE, le certificat de visite médicale datant de moins de 3 mois à l'adresse : recrutement@sosniger.org au plus tard le **25/07/2023** à 23h30 mn, et en mentionnant « **Chargé de protection PACOPE-SPE** » dans l'objet du courriel.

NB : Seuls les candidats ayant renseigné leurs candidatures en utilisant le lien ci-dessus indiqué et ayant aussi envoyés tous les éléments du dossier à l'adresse indiquée ci-dessus seront considérés.

Compte tenu du nombre élevé de candidatures, seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Cet avis de recrutement est posté sur le site Nigeremploi

En accord avec la politique de l'organisation relative à la protection de l'enfant, tout emploi est soumis à la vérification des antécédents et du casier judiciaire.

SOS Villages d'Enfants est engagé pour la méritocratie et l'intégration et ne fera pas de discrimination dans le recrutement, la formation, le développement des carrières et la promotion sur la base de la race, du sexe, de l'origine ethnique, de la couleur, du statut matrimonial, du handicap, de l'appartenance politique et de la religion et des croyances.

Ce que nous défendons:

SOS Villages d'Enfants au Niger est engagée à créer et à maintenir un environnement chaleureux et protecteur. Elle promeut ses valeurs fondamentales, prévient et traite les abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fermement toutes les formes de maltraitance et d'exploitation des enfants, que ce soit au sein ou à l'extérieur de notre organisation. Nous répondons toujours à tout cas de maltraitance avérée, allégation ou tentation d'abus dans notre sphère d'influence selon sa nature. Nous veillons à ce que des mécanismes soient en place pour sensibiliser, aider à la prévention, encourager les signalements et faciliter les réponses. Ces mécanismes vont des actions de développement des ressources humaines telles que la formation et le conseil aux mesures telles que la suspension, le licenciement et l'action en justice.